

# DOCUMENTS A PRESENTER

## LORS DE L'INSCRIPTION ET DE L'ADMISSION DANS UNE ECOLE DE SAINT-JUERY

### A fournir à la mairie

#### **IDENTITE** (justificatifs originaux)

- ❶ pièce d'identité du responsable
- ❷ livret de famille (ou copie de l'acte de naissance de l'enfant)

#### **RESIDENCE** (justificatifs originaux)

- ❶ dernière quittance de loyer ou taxe d'habitation
- ❷ dernière facture (eau, EDF, GDF, téléphone)

### A fournir à l'école

#### **SANTE**

- ❶ Livret de santé de l'enfant (attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires)
- ❷ Livret de famille (ou copie de l'acte de naissance de l'enfant)

#### **SCOLARITE** document(s) délivré(s) par le directeur de l'école dans laquelle l'enfant était scolarisé. à fournir en fonction de la situation :

pour le passage de l'école maternelle en école élémentaire :

certificat de radiation seulement dans le cas d'un changement de groupe scolaire

(à savoir que les enfants de l'école Louisa Paulin sont rattachés à l'école élémentaire Marie Curie)

dans tous les autres cas :

certificat de radiation

## VOS DEMARCHES

Pour toute inscription d'un enfant dans une école maternelle ou élémentaire de SAINT-JUERY, vous devez vous présenter à la :

**MAIRIE de SAINT-JUERY, Service Etat Civil, place de la Mairie 81160 SAINT-JUERY**

A l'issue de l'inscription, il vous sera délivré un **Certificat d'inscription pour l'école demandée** et vous devrez vous y présenter, muni de l'ensemble des documents ci-dessus, pour remplir les formalités d'admission.

## INFORMATIONS UTILES

### PASSAGE DE L'ECOLE MATERNELLE à L'ECOLE ELEMENTAIRE

Une nouvelle inscription devra être effectuée auprès de la Mairie seulement dans le cas d'un changement de groupe scolaire.

L'inscription en C.P. sera réalisée dans l'école de proximité rattachée au domicile de la famille.

### INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE

Dans l'hypothèse où l'école de proximité aurait atteint sa capacité maximale d'accueil, une autre école pourra être alors proposée à la famille. Si la famille souhaite inscrire son enfant dans l'école de proximité, sa demande sera enregistrée sur liste d'attente.

### DEMANDE DE DEROGATION

Les dossiers de demandes de dérogation sont recevables uniquement pour les motifs suivants :

- 1/ raison de santé
- 2/ rapprochement de fratrie
- 3/ difficultés d'organisation liées à l'exercice d'une activité professionnelle.

Tout dossier doit être accompagné des pièces ci-dessous :

- \* courrier exposant les motifs de la demande de dérogation
- \* justificatifs attestant la situation (certificat de scolarité, certificat médical, contrat de travail)

La réponse à la demande de dérogation sera communiquée par courrier.